



25 juin 2023

Chers(ères) membres de l'AIO,

OBJET : Demandes de subvention pour le Caucus sur les droits de la personne et l'équité de 2023

Le Caucus sur les droits de la personne et l'équité de 2023 aura lieu le **lundi 6 novembre 2023** au Sheraton Centre Toronto. Le thème du caucus de cette année est ***Bâtir des ponts : promouvoir l'équité et l'inclusion et créer des collectivités équitables.***

Qui peut faire une demande de subvention?

- Un nombre limité de subventions sont offertes aux membres en règle de l'AIO appartenant à l'un des groupes d'équité (y compris les alliés) et qui ne sont pas des coordonnateurs(trices) locaux(ales).

Date limite de soumission des demandes de subvention

- Les demandes peuvent être remplies en ligne à l'adresse www.ona.org/hresubsidy.
- Les personnes candidates doivent inscrire leur numéro de membre de l'AIO sur leur demande.
- Date limite de soumission des demandes : **vendredi 4 août 2023**.
- Les candidat(e)s retenu(e)s seront avisé(e)s par courriel au plus tard le **14 août 2023**.

Que couvre la subvention?

- Les membres qui obtiennent une subvention et qui doivent parcourir **plus de 80 kilomètres pour se rendre** au Sheraton Centre Toronto recevront une subvention pour le transport, le stationnement et une nuit d'hébergement, selon la politique provinciale.
- Les membres qui obtiennent une subvention et qui ont **moins de 80 kilomètres à parcourir pour se rendre** au Sheraton Centre Toronto recevront une subvention pour le transport et le stationnement uniquement, selon la politique provinciale.
- Les subventions **ne comprennent pas le remboursement du salaire ou des repas**. Le repas du midi sera offert aux participant(e)s inscrit(e)s.

Qui effectuera les réservations à l'hôtel?

- Si votre demande de subvention est approuvée et que vous ne restez à l'hôtel qu'une seule nuit, **voire réservation sera effectuée par le bureau provincial de l'AIO et non par votre section locale**.
- Si vous envisagez de rester à l'hôtel plus d'une nuit pour assister au caucus ainsi qu'à une partie ou à la totalité de l'assemblée des coordonnateurs(trices) provinciaux(ales), **voire section locale effectuera la réservation de la chambre d'hôtel pour la durée complète de votre séjour**, et facturera la nuit d'hébergement couverte par la subvention à l'AIO.

Préinscription au caucus

- **Les membres doivent effectuer leur préinscription pour le caucus et toutes les activités de l'assemblée des coordonnateurs(trices) provinciaux(ales) auxquelles ils et elles souhaitent prendre part.** D'autres renseignements sur la préinscription et le caucus vous seront communiqués prochainement.
- Les personnes non inscrites pourront être autorisées à assister au caucus, selon les places disponibles, mais elles ne pourront pas participer au repas du midi offert.